

COMPTE-RENDU DU CM DU 27/09/2023

Présents : Nicolas Loustau-Chartez - Michèle Haensel - Monique Lapêtre - Pierre Patie - Aurore Guebara - Yannick Katlka - Loïc Lunion - Jérôme Cappicot - Maryline Hustaix - Romain Bouvier- Manuel Hernandez -

Secrétaire de séance : Monique Lapêtre

1. **Approbation du PV du 09/06 /2023 :** A l'unanimité par le Conseil Municipal.
2. **RPQS eau potable 2022 : rapport 2022 sur le prix et la qualité de l'eau potable :**
Validé par le conseil municipal
3. **Rapports eau potable 2022 du délégataire Suez de l'Agence régionale de la santé (ARS) :**
Validé par le conseil municipal
4. **Avenant au contrat d'affermage Suez**
Le bureau d'études délégué, a signalé que notre contrat actuel s'achevait en décembre 2023. La commune demeurerait sans prestataire de services durant quelques mois, le renouvellement de contrat ayant lieu en début 2024. Un avenant de prolongation a été demandé à SUEZ.
Mais Il serait souhaitable de contacter Oloron pour mettre en place une convention permettant de nous assurer d'une intervention éventuelle durant ce laps de temps.
Le conseil a décidé de déléguer sous la forme d'une concession le service public de distribution d'eau potable pour une durée de 12 ans et a chargé M. le Maire de lancer la procédure de consultation prévue par la réglementation.
5. **RPQS assainissement collectif 2022**
Rapport sur le prix et la qualité du service acté et approuvé par délibération
6. **Voirie : bons de commande 2023-01**
Programme bénéficiant de subventions sur les deux prochaines années : Voté par le conseil municipal T
 - Route du Camirous descente vers Estialescq
 - Route du Gabarn

A venir T+1

 - Place de la rue du Moulin
7. **Redevance règlementée pour les chantiers provisoires de distribution du gaz**
On peut bénéficier de cette redevance même pour des chantiers ponctuels. Délibération votée à l'unanimité.
8. **Plan de formation mutualisé des Vallées béarnaises**
Les agents publics ont l'obligation de suivre une formation continue tout au long de leur carrière
Un plan de formation mutualisé a été établi. Acté ce jour par le conseil municipal.
9. **Demande de subvention de l'association « les Arts en place » :**
Dossier déposé : Subvention de 300 euros accordée
10. **Zones d'Accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'Energie Renouvelables (ZAE nR) :** Il s'agit de répertorier les zones qui peuvent fournir de l'énergie verte.
Notre commune peut être concernée : Panneaux solaires entre autres lorsque le CET ne sera plus en fonction
Une concertation sera lancée sur le site internet et à la mairie du 15 octobre au 30 novembre avec un registre ouvert aux administrés pour leurs remarques.

11. Expérimentation du compte financier unique

Chaque année au moment des budgets, on vote les comptes de gestion et le compte administratif : désormais à partir de 2024, ils seront regroupés en un seul : le compte financier unique.

12. Décisions modificatives du budget :

Opérations comptables :

- La commune paie des frais d'études sur un compte mais lorsque ces études sont suivies de travaux, il intervient un changement de compte donc modification du budget.
- Le presbytère vendu bénéficie d'un numéro d'inventaire. Or, il y avait 2 numéros d'inventaire : régularisation décision modificative pour n'en avoir qu'un seul
- Budget de l'eau : le coût du bureau d'études n'étant pas prévu lors de la préparation du budget. Il y a lieu de créer une écriture pour payer cette dépense.

Longueur de voirie créée au lotissement Martherine :

Délibération pour classer la voie en voirie communale : la place à usage de voie (35x28=980 m²) et la voie dite de Paralé (longueur 97m et largeur 5 m).

13. Questions diverses

- Nomination d'un délégué rattaché aux travaux de la RN 134 en 2025 / M. Jérôme CAPPICOT représentera la commune
- Repas de cantine RPI réalisés désormais par le collège les Cordeliers
- Monument aux morts : des incivilités ont été remarquées (des personnes s'y assoient, des enfants y jouent) Pour rappel, il s'agit d'un édifice témoignant des conflits passés et rendant hommage aux jeunes du village morts au combat.
- « Les gestes qui sauvent » Une intervention dirigée par Nicolas Kurt a rassemblé plus d'une douzaine de personnes afin de savoir les pratiquer. Matinée très instructive de l'avis de tous les participants.
- Lucas Cuyeu n'ayant pas souhaité renouveler son contrat d'employé municipal, Christian Hutin a signé le 11 septembre un contrat de 20h d'un an renouvelable,
- Mme Contré (factrice) a fait valoir ses droits à la retraite : elle a déposé un courrier dans les boîtes aux lettres. Nous lui adressons tous nos vœux pour ses projets futurs.
- La navette va passer à Précilhon début octobre : affichage des horaires à l'arrêt de bus et mairie
- Covoiturage : Dans le cadre de son Plan de Mobilité Simplifié, la Communauté de Communes du Haut-Béarn lance, à partir du 1er juillet, une expérimentation et paie les covoiturages des habitants et travailleurs du Haut-Béarn. En s'inscrivant sur l'application Klaxit (<https://www.klaxit.com>), les passagers voyageront gratuitement quand les conducteurs seront rémunérés entre 2 et 4 € pour chaque passager transporté. Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site internet : <https://swll.to/fc5jvFf>
- En 2027, le réseau cuivre va être abandonné : il faudra passer automatiquement à la fibre. La démarche doit être faite par les administrés avant cette échéance auprès de leurs opérateurs.
- Informations SICTOM : « **La collecte de nos déchets évolue !** »
(Nouvelle fréquence de levée pour la commune de Précilhon (cf calendrier de collectes et explications ci-joint). Prenez de l'avance sur ce qui vous attend : préparez-vous, entraînez-vous.
Pour cela, il est possible de suivre des ateliers compostage, de visiter les sites de Valor Béarn : centre d'enfouissement, centre d'incinération, centre de tri. Rapprochez-vous du secrétariat.
- Le container de récupération de pelures d'oignon de l'Association les 36 Z'Arts se trouve dorénavant à la Mairie. Merci pour vos apports.

Félicitations aux jeunes du Comité pour l'organisation réussie des fêtes du Village.